16ème CHALLENGE

Tanguy et Joel LEGOUALLEC

des écoles de vélo

à CHATEAUBRIANT

Le dimanche 15 AVRIL 2018

Sur le site de la Halle de Béré

ENGAGEMENTS

2 options pour l'envoi

1/ soit par le compte engagement de votre club (souhait de la commission régionale),
2/ soit par la feuille engagement incluse dans le dossier de présentation.

Pour les deux options, clôture le lundi 9 avril.

N'oubliez pas de nommer obligatoirement au moins un arbitre : à transmettre au plus tard le mercredi 11 avril

à Patrick BABIN – 8 rue de la Tour – 44110 ERBRAY
Téléphone : 02 40 55 07 39
mail : famillebabin44@hotmail.fr

CLASSEMENT

Classement des clubs sur : 1 poussin – 2 pupilles – 2 benjamins – 1 minime

- Classement sur les 5 meilleurs coureurs par groupe d'épreuves.

- Les féminines disputeront les mêmes épreuves que les garçons et sur les mêmes distances.
  Celles-ci figureront dans le classement avec les garçons et pourront si c'est le cas rentrer dans le classement des clubs.

- Les équipes de club de moins de 5 coureurs seront classées après les équipes complètes.

Classement individuel*: *pour toutes les catégories

ATTENTION : les minimes 2ème année peuvent participer à nouveau et rentrer dans les différents classements.

En cas d'égalité

Pré licenciés, Poussins, Pupilles : départagés par l'adresse
Benjamins, minimes : départagés par le cyclo-cross

Les prélicenciés, poussins et pupilles disputeront 3 épreuves :

- Jeux d'adresse
- Vitesse 60 m
- Route

Les pupilles auront un mini cyclo-cross intégré dans le jeu d'adresse

Les benjamins et les minimes disputeront 3 épreuves :

- Cyclo-cross
- Vitesse 80 m
- Route

REGLEMENT TECHNIQUE

PRESENTATION DES EPREUVES – DISTANCES – REGLEMENTATION

Dossards à gauche pour toutes les épreuves

Jeux d'adresse

- Les jeux ont été retenus à partir du guide des écoles de vélo.
- Le barème des pénalités sera, évidemment, en rapport avec le guide.
- La présentation du parcours se fera par un coureur, avant le 1er départ.
- La chute n'est pas prétexte à repartir ; seul, un bris de matériel ne permettant pas de poursuivre à vélo, et dûment constaté par les arbitres, donnera lieu à un nouveau départ.
- Les jeux présentés et fléchés sur les plans seront identiques au sol.

Vitesse

- Elles se feront sur route plate.
- Vitesses 2 par 2 avec Chronométrage électronique individuel.
- En cas d'incident mécanique ou électronique reconnu par les arbitres, le coureur pourra repartir.
- Le coureur qui déchausse dans les 10 premiers mètres, sera autorisé à prendre un second départ; cette autorisation n'est valable qu'une seule fois.
- Le coureur qui déclenche le chronomètre avec sa roue arrière sera pénalisé de 5/10 de seconde

Cyclo-cross en groupe

- Les coureurs d'un même club seront répartis, équitablement dans les 3 séries qualificatives, suivant l'ordre d'inscription de la feuille d'engagement.

Les éducateurs de clubs devront s'informer, dès en arrivant, de l'ordre de leurs coureurs, dans les séries qualificatives, ainsi que des heures de départ.

Ces informations seront affichées dans le hall de la salle et au départ des séries.

- Les qualifications pour les finales se feront par tiers

Ex : 22 coureurs en 1ère série qualificative

Du 1er au 8ème en finale A

Du 9ème au 15ème en finale B

Du 16ème au 22ème en finale C

- La reconnaissance des parcours se fera en groupe 10' avant le départ de la 1ère série qualificative.

- Le départ se fera 1 pied au sol, tous sur la même ligne.
- En aucun cas, il n'y aura de nouveau départ, même sur chute, crevaison ou bris de matériel.
- En série qualificative, le coureur qui abandonnera, sera systématiquement dans la finale C.
- En finale, le coureur qui abandonnera sera classé dernier de sa série.

Route

- Circuit de 1,750 km ; route large en léger dénivelé.
- La reconnaissance des parcours se fera pour tous, entre 13h30 et 13h45; l'éducateur de club encadrera ses coureurs.
- Distances.

Pré licenciés : 1 tour

Poussins : 2 tours en allure libre

Pupilles : 3 tours en allure libre

Benjamins : 6 tours en allure libre

Minimes : 12 tours en allure libre

- Les séries seront constituées à partir du cumul des 2 épreuves du matin.
- En cas de crevaison, le changement de roues est autorisé, à poste fixe, près du podium des arbitres. Les roues seront celles des clubs.
- Le port du bidon est strictement interdit, sauf pour les benjamins et minimes et ils devront terminer leur épreuve avec le même bidon.

POUR TOUTES LES EPREUVES

- Le port du casque et des gants est obligatoire.
- Les vélos doivent être en bon état de fonctionnement.
- Les extrémités perforantes des vélos doivent être obturées.
- Un seul vélo doit être utilisé : le changement en fonction des différentes épreuves est interdit, à l'exception du cyclo-cross pour les benjamins et minimes.
- Développement maxi - minimes : 7,01 m
- - benjamins : 6,40 m

  - autres catégories : 5,60 m
- En cas de litige, la réclamation sera faite par le responsable de club, auprès des arbitres responsables de l'épreuve concernée.

JEUX RETENUS POUR LES EPREUVES D'ADRESSE

LES ORGANISATEURS ONT RETENU DES JEUX REFERENCES DANS LE GUIDE DES ECOLES DE CYCLISME

POUSSINS

Slalom quilles-piquets	n° 8 bis page 32
Enrouleur	n° 50 page 60
Slalom inégal	n° 6 page 31
Huit	n°17 bis page 41
Passage sous barre	n° 34 page 52
Prise et pose fanion	n° 27 page 49
Passage étroit	n° 2 page 28
ARRIVEE – Arrêt du chrono	
Barre tombée	n° 38 page 53

* Pour les *prélicenciés*

La prise fanion, le slalom inégal et la barre tombée ne sont pas retenus

PUPILLES

La pierre Perret	n° 14 page 37
Passage étroit	n° 2 page 28
Passage dans le rond	n° 23 page 46
Prise et pose fanion	n° 27 page 49
Huit simple « droit »	n° 17 page 41
Mini cyclo-cross	
Slalom quille sous pédalier	n°16 page 40
Saut de face	n°30 page 50
Passage sous barre	n° 34 page 52
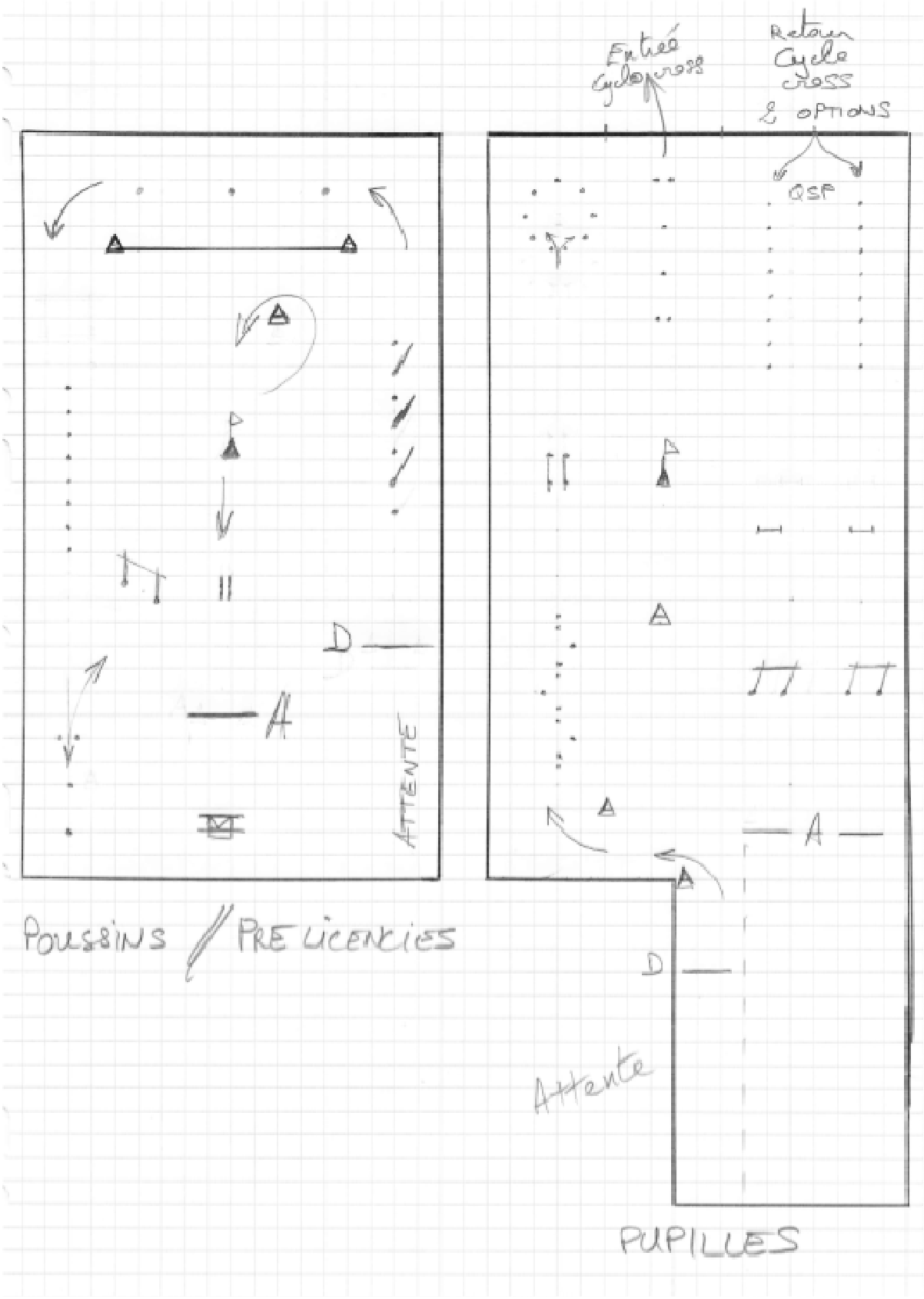
Tracé des jeux : 1 carreau = 1m